

## PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE Mardi 4 novembre 2025

### PRESENTS :

Représentants de la Mairie	
M. FOURNIER Hubert	Maire
M. LUCAS Jean Claude	Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires
M. SAMPEDRO José	Conseiller municipal
Mme LENOGUE Magalie	Conseillère municipale

Enseignantes	
Mme BONHOMME Aurore	CE2-CM1
Mme CHAPOTAT Laurence directrice	CP (2 mardis sur 3, jeudis et vendredis)
Mme DURAND Christelle	PS-MS
Mme MAUPOUSSIN Audrey	PS-GS
Mme PLAZAT Flavie	CE1 (lundis, mardis et jeudis)
Mme SAMPEDRO Annabelle	CM1-CM2

ATSEM	
Mme RABATÉ Ophélie	PS-MS
Melle PARISELLE Cynthia	PS-GS

Parents élus	
Mmes GRUIT Magalie, MANGEANT Betty, MERLO Maëva, METHIVIER Gwendoline, POTHIER Mailys et M. DUBOST Martial.	Délégués des parents

Elèves élus	
	Délégués des élèves

### ABSENTS Excusés :

Mme PETIT Marianne et M. ROUSSEAU Christian	DDEN
Mmes PARAGOT Estelle et VIOLEAU Ludivine	Enseignantes compléments de Mmes Plazat et Chapotat
M. MAUDUIT Sylvain	Conseiller municipal
M. CORNET Sandrine	Conseillère municipale

### ABSENT EXCUSE DE DROIT

M. Romain	Inspecteur de l'Education Nationale Circonscription de Chateaufort-sur-Loire
-----------	---

En voici l'ordre du jour :

1. Lecture du dernier conseil d'école (24 juin 2025)
2. Intervention des délégués élèves
3. Présentation de l'équipe
4. Effectifs et répartitions
5. Résultats élections parents
6. Règlement intérieur
7. Sécurité
8. Bilan coopérative scolaire
9. Manifestations prévues et projets
10. USEP
11. Questions des parents
12. Questions diverses

## 1) Lecture du dernier conseil d'école

Relecture rapide du conseil d'école du 24 juin 2025 : les personnes présentes lors de ce dernier conseil d'école de l'année scolaire 2024 2025 signent le procès-verbal.

## 2) Intervention des délégués élèves

Un tour de table est fait afin que les élèves sachent à qui ils s'adressent. Des délégués de la classe de CM1-CM2, Mougeot Baptiste CM2 et Delohen Rose CM2 prennent la parole pour :

- Remercier la municipalité pour le filet de hand,
- Demander où en sont les demandes précédentes concernant le filet du but de foot et le traçage des marelles sous le préau. *La mairie répond que le filet pour le but de foot est commandé mais que pour les marelles c'est plus compliqué. Il faut refaire la dalle sous le préau car elle est toute bosselée. Cela doit être fait pendant des vacances, février par exemple, afin de respecter le temps de séchage. Le traçage sera fait ensuite.*
- Formuler de nouvelles demandes : repeindre les poteaux du but de foot car ils commencent à rouiller et repeindre le préau qui se délabre. *La mairie étudiera ces nouvelles demandes.*
- Demander aux parents élus de porter leur parole en réunion de la « Caisse des écoles » : Serait-il possible que quelques jours dans l'année les élèves de maternelle et d'élémentaire soient mélangés à la cantine ? Cela permettrait à tous les élèves de se connaître. Les grands regrettent de ne pas connaître les petits.

## 3) Présentation de l'équipe

L'équipe reste stable, seuls les compléments de Mmes Plazat et Chapotat changent cette année, Mme PARAGOT Estelle remplace Mme PLAZAT Flavie tous les vendredis et Mme VIOLEAU Ludivine remplace Mme CHAPOTAT Laurence tous les lundis et 1 mardi sur 3.

Mmes RABATÉ Ophélie et PARISELLE Cynthia sont les ATSEM des classes de PS-MS et de PS-GS. Mme PICARD Carole vient aider dans la classe de CP tous les jours de 13h30 à 15h30 et reste disponible pour les remplacements et les autres classes au besoin.

## 4) Effectifs et répartition

PS-MS : 6 PS + 20 MS = 26 élèves avec Mme Durand Christelle

PS-GS : 13 PS + 11 GS = 24 élèves avec Mme Maupoussin Audrey

20 CP avec Mmes Chapotat Laurence et Violeau Ludivine (tous les lundis et 1 mardi sur 3)

21 CE1 avec Mmes Plazat Flavie et Paragot Estelle (tous les vendredis)

CE2-CM1 : 14 CE2 + 8 CM1 = 22 élèves avec Mme Bonhomme Aurore

CM1-CM2 : 10 CM1 + 13 CM2 = 23 élèves avec Mme Sampedro Annabelle

Soit un total de 136 élèves, 50 maternelles et 86 élémentaires pour 104 familles. Les effectifs sont en légère augmentation (7 élèves en plus par rapport à l'année dernière).

On me demande déjà une projection des effectifs pour 2026-2027 et, pour l'instant, cela resterait stable : 135 élèves prévus à la rentrée. 13 départs au collège et 12 naissances sur la commune en 2023.

APC : après 16h00. Les familles des élèves concernés sont averties par les enseignantes.

## 5) Résultats des élections du 10 octobre 2025

Cette année les élections ont eu lieu par correspondance uniquement. Ont été proclamés élus : Mme CALFY Laurie, Mme CAMUS Laurie, M. DUBOST Martial, Mme GRUIT Magalie, M. LANERY Gaël, Mme LECLERC Amandine, Mme MANGEANT Betty, Mme MERLO Maëva, Mme METHIVIER Gwendoline et Mme POTHIER Mailys.

Bravo à eux !

Le taux de participation est de 63,24 % ce qui est bien. Pour comparaison, le taux était de 70.59 % en 2024-2025 et de 52,85 % en 2023-2024. Aucune famille contactée par courrier postal n'a répondu.

## 6) Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas été modifié cette année. Il sera envoyé par mail à toutes les familles. Elles devront signer un accusé réception dans le cahier de liaison de leur enfant.

Après une année difficile en 2023-2024 (plusieurs situations de harcèlement), nous avons mis en place des jeux coopératifs et redistribué les espaces dans la cour des grands. Les récréations sont plus apaisées. Les toilettes des grands pendant les récréations sont toujours sous surveillance continue d'un adulte.

## 7) Sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le lundi 15 septembre 2025.

L'alarme incendie n'a pas fonctionné en maternelle. La mairie a été prévenue et l'alarme est réparée. Tous les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 étaient rangés au terrain multisports en 3 minutes, ils sont restés très calmes. Par contre, les élèves de CM2 qui avaient les clefs pour ouvrir le portail ont attendu leur maîtresse pour l'ouvrir. En cas d'alerte, il faut qu'ils le fassent sans attendre l'autorisation. Enfin certains CE1 étaient perdus et sont sortis avec les CM au lieu d'emprunter leur propre issue de secours.

Un nouveau protocole (dit unifié) va être mis en place le 17 novembre avec l'aide de l'inspection et la participation de la mairie pour tout ce qui péricolaire.

Un exercice doit être fait la semaine prochaine. D'autres seront faits tout au long de l'année.

## 8) Bilan de coopérative scolaire 2024-2025

Solde au 31 août 2025 : 13 822,02 €

Le solde est exceptionnel grâce aux nombreuses actions des parents d'élèves élus. Cela permettra à chaque classe de bénéficier de sorties et/ou de spectacles.

De plus, les demandes de dons auprès des familles nous a permis de récolter 1480 €, ce qui est plus que l'année dernière (1145 € en 2024-2025).

Le bilan financier peut être consulté à l'école à la demande des familles.

## 9) Manifestations prévues et projets : Le thème de l'école est l'ART

-En début d'année les élèves de CM1-CM2 ont préparé des ateliers sportifs pour les classes de CP et de CE1. C'est un événement attendu des élèves qui se déroule extrêmement bien. En fin d'année les CE2-CM1 prépareront à leur tour des ateliers sportifs pour les classes de maternelle.

L'école a participé à l'opération « Nettoyons la nature » avec un parcours adapté à l'âge des élèves. Ils ont récolté 52,600 kg de déchets. Bravo à tous.

Aire Terrestre Educative (ATE) : Le solde de la subvention d'un montant de 4224,47 € qui a été accordée par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) l'année dernière pour financer les actions des élèves autour de ce lieu va permettre, à nouveau, à tous les élèves de l'élémentaire de bénéficier d'une animation par la maison de la Loire de Jargeau. Le jeudi 30 avril pour les CP sur le thème des petites bêtes de l'étang à ATE, à Courpain pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2 sur le thème des reptiles et à définir pour les CE1.

Le SICTOM va intervenir dans plusieurs classes d'élémentaire pour la création d'objets en papier recyclé.

Les CE2, CM1 et CM2 ont commencé leur cycle piscine à Dampierre en Burly tous les lundis matin et vendredis après-midi. Les GS, CP et CE1 iront à leur tour du 2 juin au 3 juillet les mardis et vendredis après-midi. Les parents qui désirent accompagner doivent demander un imprimé aux maîtresses et ceux qui veulent passer l'agrément sont les bienvenus.

En novembre : Les interventions des bibliothécaires du Val de Sully, pour toutes les classes, permettent aux élèves de découvrir de nouveaux livres et de partager des moments de lecture.

Le Belvédère de Saint Benoît sur Loire a proposé aux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de participer à une classe patrimoine. Les maîtresses ont bien évidemment accepté. Les élèves vont ainsi bénéficier de plusieurs interventions de professionnels à Saint-Benoît-sur-Loire, Guilly et Neuvy : la Loire et ses risques, l'architecture des bords de Loire, quiz sonore, lecture de paysage et patrimoine naturel. La première a lieu le jeudi 20 novembre à Saint Benoît sur Loire.

Les élèves de maternelle sont inscrits à 2 séances de projection de courts métrages au cinéma de Sully sur Loire dans le cadre de Cinématernelle.

Photos de classe et individuelles : le mardi 27 janvier.

Pour compléter la classe patrimoine et permettre aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de tester des nuitées hors de la maison, les maîtresses de cycle 3 envisagent de partir 3 jours du mercredi 28 au vendredi 30 janvier 2026 à Ingrannes. Attention, c'est une information à ne pas divulguer car les élèves ne sont pas encore au courant. Le coût de cette classe verte serait de 234,50 € par enfant dont 19,50 € pris en charge par le département, 50 € par la mairie et 15,00 € par la coopérative scolaire. La coopérative scolaire fournira une aide supplémentaire aux familles qui font partir 2 enfants (4 familles). Le coût pour les familles serait de 150,00 € pour un enfant et de 75 € pour le deuxième enfant, payable en plusieurs fois. Un échéancier leur sera proposé. La coopérative scolaire financera également un atelier dont le prix n'est pas compris dans ce budget.

Toute l'école de la PS au CM2 participe au 37<sup>e</sup> prix des incorruptibles : chaque classe doit étudier une sélection d'albums, de bande-dessinées ou de romans adaptés à leur âge. Après ce travail, les élèves votent pour le livre qu'ils préfèrent en émettant leur choix.

### Manifestations :

Le 17 octobre (veille de vacances) : Choix des élèves de se déguiser ou de porter les couleurs d'Halloween. La journée du vendredi 19 décembre permettra certainement d'arborer d'autres couleurs ou accessoires sur le thème de Noël suivant les choix des conseils de délégués.

Le jeudi 18 décembre : fête de Noël en interne. Les enfants vont chanter à la salle polyvalente devant leurs camarades et quelques aînés du village puis organiser un goûter de Noël avec ce qu'ils auront cuisiné. Nous demanderons aux familles de nous fournir des boissons. Les élèves de CM1-CM2 partageront cet agréable moment avec les aînés. Peut-être que le père Noël passera pendant que les enfants chantent ?

## 10) USEP

Il y a 34 adhérents du CE1 au CM2. La cotisation annuelle est de 9 €. 3 parents font partis du bureau. La publicité autour de l'USEP lors de la fête de l'école et les journées portes ouvertes de l'USEP ont fait augmenter sérieusement le nombre d'inscriptions.

Cette année il est prévu une course aux bouchons sur le temps scolaire.

Hors temps scolaire, les lundis après l'école de 16h00 à 17h30 avec l'aide de bénévoles : échecs, jeux d'opposition, cirque en période 2 et boxe, échecs en période 3.

Les dates à retenir pour des rencontres intergénérationnelles : le mercredi 11 février pour les jeux de société avec crêpes et le mercredi 20 ou 27 mai pour la pétanque avec goûter.

## 11) Questions des parents :

Pas de question.

## 12) Questions diverses :

- Remerciement à la municipalité pour les 4 ordinateurs pour la direction et la maternelle mais malheureusement tous les PC de l'élémentaire sont tombés en panne. L'écran ou le clavier ne fonctionne plus. Il est indispensable maintenant d'en avoir un par classe. Il faudrait donc budgétiser l'achat de 3 ordinateurs. *M. le Maire regrette que tous ces achats doivent être supportés seulement par la mairie. Mais, bien sûr, la demande de réparation ou d'achat sera étudiée.*
- Fiches de travaux : *Le message de Mme Sampedro n'a pas plu à M. le maire. Les travaux sont généralement faits. Il se peut qu'il y ait quelques oublis mais il suffit de le signaler.*
- Le RASED demande s'il est possible d'avoir un petit budget pour quelques achats de jeux qui resteront à Neuvy.
- Il faudrait penser à mettre du film brise-vue sur la fenêtre de la porte de la salle informatique et sur celles du couloir de Mme Plazat afin de respecter le PPMS : ne pas être vu de l'extérieur. *La demande sera étudiée.*
- L'équipe se questionne sur la demande de stage de Mme Thibault. *M. le Maire explique sa situation. Les maîtresses réfléchiront à la possibilité de son accueil.*
- M. le Maire indique que des devis vont être faits pour la pose de volets roulant sur les baies vitrées des 3 classes élémentaires. Une subvention de l'état peut être perçue. Le premier devis est d'un montant de 25 000 €. *Mme Chapotat le remercie car c'est le seul moyen de maintenir au frais les classes en cas de canicule.*

La séance est levée à 19h10.